

SEANCE DU 20 OCTOBRE 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt Octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Bélâbre dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la Présidence de Monsieur LAROCHE Laurent Maire de Bélâbre.

Date de Convocation du Conseil Municipal : 1^o Octobre 2014

Présents : Laroche Laurent, Maire, Suzanne Marchand, Alain Nevière, Laurence Baritaud, Brulon Annie, Paul Jeanneau, Vincent Manteau, Sylviane Ouvrard, Chiron Florian, Jacques Martinaud, Stéphane Léonard, Marie-Jeanne Maillochon, Jean-Marc Pouget, Sandra Dubos.

Absents excusés : Mme Rocher Mireille

Secrétaires de Séance : Marie-Jeanne Maillochon et Mr Stéphane Léonard

Ordre du jour :

- Ligne Limoges Poitiers
- Taxe d'aménagement urbanisme
- Rapport d'activité 2013 symctom
- Rapport d'activité 2013 MOVA
- Loi ALUR du 24 mars 2014
- Bulletin Municipal
- Compte rendu des Commissions
- Sentiers de randonnées PNR
- Questions diverses.

Mr Laroche Laurent, Maire, ouvre la séance à 20h30, remercie les conseillers de leur présence et procède à la lecture du compte rendu de la réunion du 8 Septembre 2014, établi par Annie Brulon et Sandra Dubos, secrétaires de séance.

Ce compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Mr le Maire sollicite une modification de l'ordre du jour suite à un courrier reçu de Mme Rocher Mireille, présentant sa démission du Conseil Municipal de Bélâbre.

Le Conseil accepte à l'unanimité.

Monsieur le Maire donne donc lecture du courrier qui lui a été adressé et précise au conseil qu'il a accepté la démission de Mme Rocher.

Monsieur le Maire informe le conseil de la nécessité de pourvoir au remplacement de Mireille Rocher dans certaines commissions et certains syndicats :

Concernant le Symctom (poste de suppléante) : Mme Marie-Jeanne Maillochon est nommée en remplacement de Mme Rocher

Concernant le Syndicat Intercommunal de gestion de l'assainissement autonome dans l'Indre (poste de suppléante) : Mr Jacques Martinaud est nommé en remplacement de Mme Rocher

Concernant la commission CCAS : Mme Sandra Dubos est nommée en remplacement de Mme Rocher..

Mr le Maire passe ensuite à l'ordre du jour :

Ligne Limoges -Poitiers

Mr le Maire donne lecture d'un courrier reçu de l'AMF concernant la ligne Limoges-Poitiers, après en avoir délibéré le conseil à l'unanimité dit non au projet de la LGV Limoges – Poitiers, préférant soutenir celui concernant la mise en place d'une ligne doublant le TGV Paris Lyon avec raccordement au Paris Orléans Limoges Toulouse à partir de Vierzon.

Taxe aménagement urbanisme

Cette taxe a été instaurée au 1er Mars 2012 avec un taux de 1% sauf sur certains bâtiments. Sont exonérés, les garages indépendants ainsi que des locaux à usage industriel ou commerces de détail ayant une surface de vente inférieure à 400 m².

Il a été décidé de garder cette taxe au même taux mais d'exonérer aussi les abris de jardin et ce jusqu'à la fin de notre mandat.

Plusieurs conseillers ont demandé s'il était possible de savoir combien cette taxe rapportait à la commune. Des recherches vont être faites.

Rapport d'activité 2013 Symctom

Le Symctom regroupe la CDC Brenne Val de Creuse et la CDC Mova.

Une population d'environ 27 000 habitants répartie dans près de 17 000 foyers sur un territoire d'environ 1 356 km².

Concernant la collecte en porte à porte, on constate depuis 2008 :

- une diminution pour les sacs noirs d'environ 9% (déchets enfouis à Châtillon s/Indre)

- une augmentation pour les sacs jaunes d'un peu plus de 10% toutefois avec un pourcentage d'erreur de tri de plus de 27% (emballages récupérés par un repreneur agréé)

On constate également une légère baisse pour le verre ainsi que les revues/journaux/magazines.

Tout cela représente 12 690 t de déchets collectés soit une moyenne de 469 kgs / habitant.

Les effectifs au sein du Symctom : 1 directeur
49 employés

Perspectives pour 2014

- Mise en place d'un projet « Eco Défis » avec la complicité de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Indre afin de sensibiliser les professionnels du Territoire

- Poursuite de la mise en place du compostage en pied d'immeuble sur le Blanc

- Distribution d'autocollants « Stop Pub »

cette année. (nouveau format, nouveau titre, ...)

Il y aura toujours deux parutions par an :

Une en Octobre (40 % commune et 60 % associations)

Une en Avril (40 % associations, 60 % commune + le budget communal)

L'imprimerie M ATARESE de Châteauroux propose un devis de 836,25 € TTC, soit 1,20 € TTC l'exemplaire en couleur. Si la commune imprime elle même ses bulletins, cela revient à 1,04 € TTC l'unité.

Paul Jeanneau a demandé de faire faire un deuxième devis par une autre imprimerie.

Compte rendu des commissions

Commission finances : les membres de cette commission ont rencontré Mr Boijoux du Crédit Agricole concernant la renégociation des prêts en cours, celui-ci leur a dit qu'il fallait compter 15 000 € de frais, ce qui n'est pas du tout intéressant et il n'a fait aucune proposition de taux d'emprunt.

Un rendez vous est prévu avec Mr Bayard de la Caisse d'Épargne. Dans une discussion avec

Laurent Laroche, celui-ci proposerait un taux de 2,5 % pour un projet comme la Mairie.

Il existe aussi, la Caisse des dépôts, on parle peut-être de 2 % voir 1,75 % avec certaines conditions concernant le choix des matériaux (bâtiment énergétique). Un dossier de demande d'aides va être déposé pour le projet de la Mairie à la Caisse des dépôts.

Un « Relais Service Public » pourrait être installé dans la Mairie, celui-ci serait financé à 80 % par l'État la région et le conseil général. Des permanences pourront y être tenues (CAF, MSA, Pôle emploi, Services Sociaux, etc) et de plus celui-ci est créateur d'un emploi rémunéré par la CDC si celle-ci accepte d'être maître d'ouvrage. Le conseil prend la délibération de déposer un dossier pour l'installation d'un Relais Service Public dans les locaux de la Mairie. Les membres de la commission vont visiter le 4 Novembre 2014 un Relais existant à Preuilly s/Claise.

Commission Personnel Communal : à compter du 1er Janvier 2015 les employés devront planifier leur travail, il y aura aussi des fiches de travail hebdomadaires. Les femmes de ménages ainsi que les cantonniers auront des tenues spécifiques. Un cahier de doléances sera à la disposition des employés municipaux.

Paul Jeanneau a demandé à ces derniers de déposer leurs souhaits de congés à partir du mois de Janvier, afin d'organiser au mieux la répartition du travail tout au long de l'année.

Commission école / cantine : suite à l'obtention d'une subvention du FAR pour 2014, celle-ci est à utiliser avant la fin de l'année, elle représente 6 713,00 €.

Une partie de cette subvention, soit 1 800,00€ sera utilisée pour l'achat d'une chambre froide ainsi que d'un mixeur professionnel pour la cantine de Bélâbre et les 5 000,00 € restants seront utilisés pour l'achat de divers mobiliers pour la Mairie.

Sentiers de randonnées PNR :

Pour que le PNR prenne à sa charge le financement de l'opération, il faut choisir un Circuit prioritaire par commune, sur un thème, au lieu de plusieurs petits circuits.

L'objectif est de valoriser les sentiers :

- Sentiers inscrits au plan départemental d'itinéraires de promenade et randonnée

(PDIPR) et protégés de toute aliénation.

- Balisage
(incluant la formation d'une personne)
- Nouveau plan dans le mobilier bois en place
- Carte illustrée de la Commune
- Carte d'ensemble (circuits vélo, pédestre et vtt)

Le panneau de départ sera à l'Office de tourisme étant donné qu'il y a un parking, des sanitaires et une aire de pique-nique.

Les documents sur les différents circuits seront téléchargeables sur le site internet du Parc.

Reste à définir qui sera la personne qui pourra se rendre à la formation.

Concernant les randonnées vélos, il faut développer des circuits (20, 25, 30 kms).

Cela est financé par le Conseil Régional, la saison est lancée depuis le 20 Septembre 2014.

Il va être fixé 3 arceaux pour vélos à l'Office du Tourisme.

Le Conseil approuve le projet

Questions diverses :

- A partir du 1er Janvier 2015 l'ouverture de la mairie au public va être modifiée :
 - les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h15
 - les mardis et jeudis de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h45

Il apparait souhaitable pour les secrétaires, de leur aménager un bureau en dehors de l'accueil du public afin d'avoir la possibilité de s'isoler pour qu'elles puissent travailler sans être dérangées lors de la confection des budgets ou autre.

- Les travaux concernant le tout à l'égout rue Maxime Berry vont débuter bientôt, la dépense d'environ 5 000,00 € sera programmée dans le budget 2015.
- Des petits travaux de curage de fossés vont être réalisés rapidement.
- Les travaux du bâtiment de la basse-cour sont bientôt terminés. Les sanitaires ont été réalisés, il reste à les peindre.
- Le raccordement à l'assainissement de la maison rue Georges Sand a été fait.
- Les trottoirs les plus abîmés sont en cours de réfection.
- Il va être planté des millepertuis sur tout le talus entre le camping et la rue Jean Jaurès.
- Les pompiers vont utiliser l'ancien magasin de la coopérative pour en faire leur salle de sport. Étant donné que ce bâtiment n'est pas équipé de compteur électrique, il va falloir tirer un câble depuis le bâtiment de la Halle.
- L'étude du réseau d'assainissement va débuter prochainement, la population va être avertie.
- Le Conseil Municipal doit réfléchir sur le choix d'un nom pour l'école de Bélâbre.
- La commission communication demande que le calendrier des manifestations de 2015 soit arrêté au 30 Octobre 2014.

Prochaine réunion de conseil le lundi 17 Novembre 2014 à 20h00 (ordre du jour, aborder le budget 2015).